



FÉDÉRATION CGT DE LA SANTÉ ET DE L'ACTION SOCIALE

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

MACRON SACRIFIE LES BLOUSES BLANCHES AVEC SA RÉFORME DES RETRAITES. AMPLIFIONS LA MOBILISATION !

Le Premier ministre s'est exprimé hier au CESE pour annoncer les arbitrages gouvernementaux sur leur réforme des retraites : la fin des régimes spéciaux, un allongement de la durée de travail à 64 ans et un système inique par points : c'est un message sans ambiguïté du gouvernement sur ses intentions.

Les annonces d'Edouard Philippe sont perçues comme un nouveau mépris par les personnels de la santé et de l'action sociale, du public comme du privé, qui expriment leur souffrance, le manque de reconnaissance professionnelle, salariale et humaine.

Le principe de la « catégorie active » qui reconnaît la pénibilité de nos métiers meurt dans le projet de réforme du Premier ministre :

- Les aides soignant.e.s vont devoir travailler 7 ans de plus pour prétendre à une retraite à taux plein, alors que près de 40% de ces professionnel.les sont en invalidité bien avant 55 ans.
- Les infirmier.e.s devront travailler jusqu'à 64 ans quel que fut leur choix lors du droit d'option de 2010. Seul.es bénéficieraient de la possibilité d'un départ anticipé de quelques mois les professionnel.les qui travaillent de nuit. Mais ce qui se cache derrière cette annonce, c'est un allongement de la carrière avant ouverture de leur droit à retraite à taux plein, comme pour tou.te.s les salarié.e.s.
- Et aucune annonce de revalorisation salariale, alors que pour exemple, les infirmier.e.s perçoivent les rémunérations les plus basses de l'OCDE...

Comment imaginer que ces personnels vont pouvoir travailler jusqu'à 64 ans ? Elles et ils sont épuisé.e.s, usé.e.s et changent radicalement d'orientation professionnelle au bout de 6 ou 7 ans.

Le Premier ministre ose affirmer que les femmes seraient les grandes gagnantes de cette réforme. De qui se moque t'on ? Dans nos secteurs et nos métiers à prédominance féminine, le gouvernement assume de supprimer la reconnaissance de la pénibilité par un départ anticipé à la retraite : encore une fois, les femmes subissent une injustice flagrante. C'est la double peine avec des pensions déjà bien inférieures à celles des hommes à compétences et diplômes égaux. L'égalité professionnelle continue d'être sacrifiée sur l'autel d'une réforme idéologique au service des plus riches.

La Fédération Santé Action Sociale CGT exige le retrait du projet de réforme des retraites et demande l'ouverture immédiate de négociations sur les revendications portées par les salarié.e.s publics et privés depuis de nombreux mois sur la question de la pénibilité, du maintien de la catégorie active... Nous réitérons fortement la légitimité de nos revendications et de voir s'ouvrir de véritables négociations sur les questions salariales, d'effectifs, de conditions de travail, de financement de notre système de santé et de protection sociale.

Le gouvernement vient d'exprimer clairement son mépris pour tou.te.s les salarié.e.s du sanitaire, du médico-social et du social. Il a enfin dévoilé sa conception de l'égalité.

La Fédération CGT de la santé et de l'action sociale, ainsi que ses syndicats, n'acceptent pas ces nouveaux reculs qui sont combattus fortement par les multiples mouvements qui traversent notre champ depuis des mois.

La Fédération CGT de la santé et de l'action sociale appelle à amplifier la grève et les mobilisations partout en France, notamment le mardi 17 décembre prochain, pour élever le rapport de force et gagner sur nos revendications et propositions CGT.

Montreuil, le 12 décembre 2019.

Case 538
263, rue de Paris
93515 Montreuil Cedex

77/19

Tél : 01.55.82.87.88
Fax : 01.55.82.87.74
E-Mail :
sg@sante.cgt.fr